



Ville de Lausanne

Municipalité

A Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil communal
1002 Lausanne

dossier traité par FIM/
notre réf. Idaff. 310'039 - sm

Lausanne, le 9 août 2018

Question n° 24 de M. Romain Felli, déposée le 26 juin 2018 « PubliBike en difficulté ? »

Rappel

« D'après le quotidien Le Temps (18 juin 2018), les déboires de la société parapublique Car postal pourraient se répercuter sur sa filiale « PubliBike » ; déjà le président de cette filiale a été suspendu en attendant que se clarifie la situation de Car postal. Le même article mentionne des pertes financières importantes pour la société PubliBike. Or PubliBike est précisément le système de vélo en libre-service qui est déployé sur le territoire de la Commune de Lausanne. »

Préambule

PubliBike dans le cadre de l'assemblée annuelle du 19 juin 2018, a informé les partenaires du réseau qu'il n'existe pas de flux financier direct entre Car postal et PubliBike. Cette dernière reçoit son financement indépendamment, directement de la Poste. Dans l'état actuel de nos connaissances, il n'y a pas lieu de croire que PubliBike a souffert des mêmes malversations financières que Car postal.

Réponse de la Municipalité

- 1. En cas de difficultés, voire de faillite, de la société PubliBike de quelles garanties la Municipalité dispose-t-elle pour le maintien de la prestation de vélo en libre-service sur le territoire lausannois ?**

En cas de faillite de la société PubliBike, un nouveau partenaire devrait être trouvé pour exploiter un réseau de vélos en libre-service (VLS) dans l'agglomération.

- 2. D'une manière générale, la Municipalité peut-elle indiquer quelles relations lient la ville à la société PubliBike, notamment en ce qui concerne l'occupation de l'espace public, la coordination avec d'autres formes de mobilité, la régulation de la prestation et les contreparties financières ?**

Le réseau VLS Lausanne-Morges compte actuellement cinq stations sur le territoire de la commune de Lausanne, à savoir Ouchy, place de l'Europe, Grand-Rive (sur terrain privé de Nespresso), Lausanne gare CFF nord et Lausanne gare CFF sud (sur terrain CFF). La Ville est liée à PubliBike par un contrat d'exploitation pour la station « Ouchy » qui court jusqu'au 31 décembre 2021. Ce contrat peut être résilié de manière anticipée si la prestation de service doit faire l'objet d'un appel d'offres. La Ville paye une somme forfaitaire annuelle de CHF 10'000.- HT pour l'exploitation de la station



«Ouchy». Les coûts d'exploitation de la station de la place de l'Europe sont pris en charge par Publi-Bike. Un permis d'usage du domaine public est octroyé gratuitement, à bien-plaire, pour les stations d'Ouchy et de la place de l'Europe. Les stations au nord et au sud de la gare CFF sont situées sur le domaine des CFF et ne font pas l'objet de relation avec la Ville.

La Municipalité estime avoir ainsi répondu aux questions de M. Romain Felli.

Ainsi adopté en séance de Municipalité, à Lausanne, le 9 août 2018.

Au nom de la Municipalité

La vice-syndique
Florence Germond



Le secrétaire
Simon Affolter